



École des Kekeko

Matériel scolaire

2025-2026

6^e année

CALENDRIER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

1^{re} année à la 6^e année

Horaire régulier

26 août 2025

Si vous prévoyez déménager durant l'été, nous vous demandons d'en aviser le secrétariat de l'école des Kekeko (Beaudry) le plus tôt possible au 819 762-8161, poste 1011.

MISE À JOUR DU DOSSIER ET PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES

L'inscription (mise à jour du dossier de votre enfant et paiement de la facture) aura lieu
du 12 au 15 août à l'école des Kekeko (de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30).

Les modes de paiement acceptés sont chèque, argent comptant (montant exact) et Interac (débit, crédit).

Pour tout arrangement, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école.

EFFETS SCOLAIRES À SE PROCURER

Duotand avec pochettes (anglais et maths)
Paquet de feuilles de cartable lignées (anglais, maths et français)
Cahiers à l'encre 3 trous non spiralés (anglais, français, contrôles, journal de bord, écriture, routines)
Cahier à l'encre 3 trous quadrillé et non spiralé (maths)
Paquet de séparateurs
Gommes à effacer
Crayons de couleur
Ensemble de crayons-feutres (à pointe large)
Crayons à mine HB
Marqueurs permanents noirs (à pointe fine et extra fine)
Crayons effaçables à sec (mathématique, français et anglais)
Ciseaux à bout rond
Règle de 30 cm
Calculatrice de base
Étuis à crayons
Stylos
Ensemble de pochettes protectrices transparentes perforées (anglais et maths)
Sac d'école
Paire d'espadrilles (pour la classe et l'éducation physique)

Bien identifier tous les effets scolaires.

Nous vous encourageons à recycler le matériel scolaire d'une année à l'autre.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE À SE PROCURER EN LIBRAIRIE

À la trace, 6e année (ISBN 9782765073673)	13,95 \$
Les irréductibles, 6e année (ISBN 9998202010075)	20,50 \$
Ludiq 6e année (ISBN 9782766203505)	21,50 \$

MONTANT À PAYER À L'ÉCOLE LORS DE L'INSCRIPTION

Agenda	8,00 \$	
Imprimerie	30,00 \$	(exercices complémentaires en français, maths, anglais, science, géographie et CCQ).
*Service des dineurs	349,37 \$	

***Seulement les élèves qui sont transportés en autobus peuvent bénéficier du service des dineurs. Attention, les parents dont le compte du service de la surveillance du midi est en souffrance au 30 juin se verront refuser le service de dineur ainsi que le service de garde pour leurs enfants pour l'année scolaire suivante.**